

**Identification de l'organisme qui passe le marché** : Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts, 2 rue Jules Verne, 85250 Saint-Fulgent.

**Objet du marché** : Maîtrise d'œuvre pour l'extension de la maison de santé pluridisciplinaire de Chauché

**Procédure de passation** : Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L2123-1, R2123-1 et R2123-4 du Code de la Commande Publique.

**Critères d'attribution retenus** : Pour retenir l'offre la plus avantageuse, le jugement des offres a été effectué selon les critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 1-Valeur technique des prestations (coefficient 6) sur 10 points
- 2-Prix des prestations (coefficient 4) sur 10 points

**Attribution du marché** : Le marché est attribué au groupement d'entreprise A.BIS Architectes (Architecte mandataire et économiste), BOUISSET Architectes (Architecte associé), SERBA (bureau d'études structure) et ATBI (bureau d'études fluides) avec un taux de rémunération de 10.20% du montant des travaux s'élevant à 74 000 € HT, intégrant les missions de base, EXE partielle et OPC, soit un forfait provisoire de rémunération s'élevant à 11 544.00 € HT.

**Date d'attribution** : 28/01/2020

**Date de signature** : 18/02/2020

**Date de notification** : 20/02/2020

**Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours** : Les entrepreneurs ou prestataires ayant candidaté au présent marché et n'ayant pas été retenus sont recevables à former un recours contre le contrat devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de deux mois à compter de l'affichage ou de la publication de l'avis de signature de ce marché.

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 20/02/2020